



Impayés facture pas a mon nom

Par **dyloudu14**, le **10/02/2015** à **13:00**

Bonjour tout le monde alors voila j'ai un petit souci. Mon ex compagne et moi avons souscrit un contrat internet chez sfr. Elle a parti de la maison et le contrat était à son nom. Étant donné qu'il était à son nom j'ai appelé pour résilier mais ce n'était pas possible vu que ce n'était pas à mon nom. J'ai donc fait opposition au prélèvement. Il lui ont envoyé plusieurs rappels pour facture impayée et elle a donc cédé et payé ses factures. Maintenant qu'elle a payé elle veut se retourner contre moi juridiquement pour que je la rembourse de ces sommes. Est-ce que je risque quelque chose étant donné que le contrat était à son nom? Merci

Par **Juriste74**, le **10/02/2015** à **16:18**

Bonjour,

Avez-vous signé le fameux contrat internet au départ ?

Étiez-vous pacsés/mariés ?

Par **dyloudu14**, le **10/02/2015** à **16:19**

Non moi je n'ai rien signé du tout. Non on était juste en concubinage

Par **Juriste74**, le **10/02/2015** à **17:10**

Si vous n'avez rien signé au départ, il n'y a pas d'engagement de votre part vis à vis de SFR pour ce qui concerne le contrat d'abonnement.

Selon moi, il sera difficile pour votre ex-concubine de vous réclamer quoi que ce soit.

Néanmoins, le compte bancaire sur lequel étaient prélevées les sommes au départ était à votre nom exclusivement ? Vous avez dû signer une autorisation de prélèvement, non ?

Par **dyloudu14**, le **10/02/2015** à **17:15**

Il faudrait que je regarde je ne me souviens plus du tout si j'ai signé une autorisation de prélèvement. Mais ce prélèvement est sur mon compte exclusivement. Cordialement